Prévention et détection des atteintes à la probité

OBJECTIFS

- Connaître le cadre juridique de la lutte contre la corruption
- Savoir reconnaître les situations de corruption et les autres formes d'atteinte à la probité
- Acquérir les bons réflexes pour agir conformément à la loi Sapin 2

MODALITÉS GÉNÉRALES



PUBLIC CONCERNÉ :

- Instance dirigeante et élus
- Cadres et personnels en relation avec des tiers exposés
- Personnels participant à la mise en œuvre du dispositif anti-corruption



DURÉE : 7 heures / 1 jour

LIEUX : Sur la commune.

DÉLAI D'ACCÈS : Nous consulter

DATES ET TARIFS : Nous consulter

VALIDATION : Certificat individuelle de réalisation de

la formation

<u>Situation de handicap</u>: Les personnes en situation de handicap sont invitées à nous contacter afin d'étudier ensemble les possibilités de participation à cette formation.

PROGRAMME

- La loi SAPIN 2
- Les différents types d'atteintes à la probité
 - o La corruption
 - Le trafic d'influence
 - La concussion
 - Le favoritisme
 - o La prise illégale d'intérêts
 - Le détournement de fonds publics
- Les enjeux de la lutte anticorruption en France
- Les zones de risque dans la gestion publique

- Les dispositifs légaux et réglementaires concourant à la prévention et la détection des atteintes à la probité
 - o Déontologie
 - o Gestion
 - Contrôles et audits internes
 - Transparence et ouverture de données
 - Signalements
- Le référentiel anticorruption
 - L'engagement des instances dirigeantes
 - o La cartographie des risques
 - La gestion des risques

MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Outils pédagogiques
 - LOI n° 2016-1691 du 9 décembre 2016 relative à la transparence, à la lutte contre la corruption et à la modernisation de la vie économique,
 - ⊗ Référentiel AFA
 - ⊗ Diaporama, support de formation,
 - ⊗ Exercices, quiz et QCM
- Matériels
 - ⊗ Ordinateur portable.
 - ⊗ Vidéoprojecteur, paperboard ou tableau blanc.

Modalités d'évaluation des acquis pédagogiques

- ⊗ Évaluations régulières pendant la formation
- Evaluation des connaissances acquises par QCM
- Questionnaire de satisfaction en fin de session
- Certificat individuelle de réalisation de la formation